



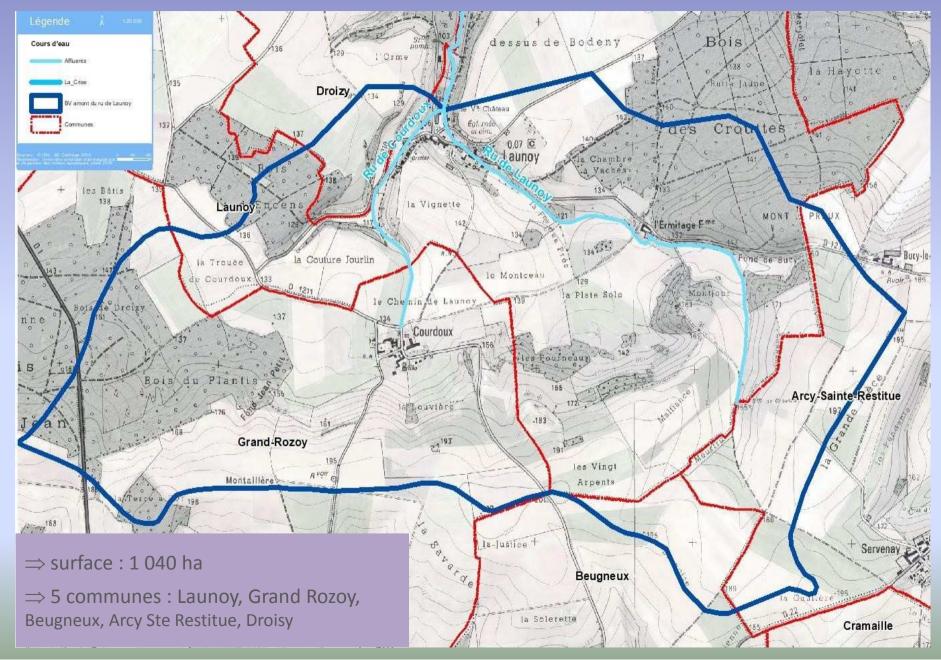


Syndicat du bassin versant de l'Aisne navigable

Etude de conception d'un plan d'hydraulique douce sur le bassin versant amont du ru de Launoy

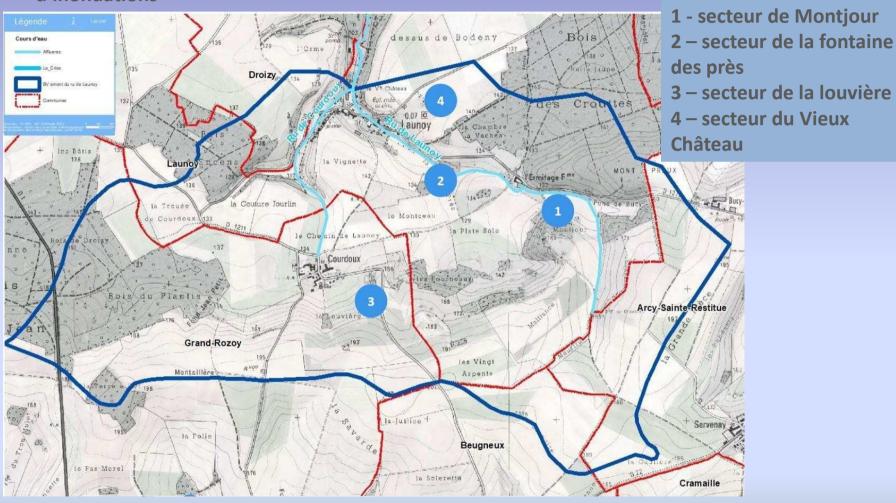
Réunion de lancement – 15 octobre 2019

I. Localisation de la zone d'étude



II. Enjeux identifiés sur ce bassin versant

• Nombreux phénomènes de ruissellement, d'érosion et de coulées de boues, parfois à l'origine d'inondations



• Incidences dommageables de ces ruissellements sur le ru de Launoy : envasement, colmatage des fonds, pertes d'habitats

II. Enjeux identifiés sur ce bassin versant

- => Nécessité de réaliser une étude d'aménagement d'hydraulique douce ayant pour objectifs :
 - ⇒ d'identifier précisément les problèmes et les enjeux
 - ⇒ de rencontrer les acteurs locaux pour discuter avec eux des problèmes et des solutions envisagées (élus et exploitants agricoles)
 - ⇒ d'établir un programme d'aménagements d'hydraulique douce : bandes enherbées, haies, fascines, noues, talus, réaménagement de mares, seuil enroché ou gabions éventuels

Phasage

- Phase 1 : état des lieux
- Phase 2 : propositions d'actions

Mise en place des fonds de plans cartographiques et du SIG

- Fonds cartographiques utilisés nécessaires dès le démarrage de l'étude au format SIG
 - ✓ Les Orthophotoplans les plus récents (précision 0.5 m)
 - ✓ Les cartes topographiques (scan 25 de l'IGN les plus récents)
 - ✓ Le cadastre numérisé : objets parcelle au format vecteur
 - ✓ Le **RPG** le plus récent (2016 ou plus récent)

Des rencontres avec les élus pour mieux connaître le territoire communal Fin octobre 2019

Dans chaque mairie

Avec un élu un agent technique un agriculteur un ancien

Qui connait bien le fonctionnement hydraulique de la commune

Retrouver les agriculteurs qui exploitent sur la commune

Passage d'eau, drainage,...

Assainissement des eaux pluviales : plan des réseaux, ouvrages existants (mares, bassins,...)

Phénomène de ruissellement, d'érosion et d'inondation (type, date, fréquence d'apparition)

=> Questionnaire

Projet d'aménagement

=> Courrier préalable d'information du syndicat ?

Des rencontres avec les exploitants agricoles pour connaître les parcellaires Novembre 2019

Au siège de l'exploitation agricole

Volonté de rencontrer tous les exploitants pour couvrir au minimum 80 % de la SAU

Localisation du parcellaire : culture réalisée, existence de haie, talus, bande enherbée

Pratiques culturales

Description des ruissellements et des phénomènes d'érosion

Réflexion sur des premières propositions d'aménagements - Question : qui finance ? qui entretien ?

- => Questionnaire
- => Courrier préalable d'information du syndicat ?

Investigations de terrain

- Parcours approfondi à pied à l'échelle de la parcelle agricole
- En présence de la technicienne de l'union
- => Entre début décembre et fin février

Période propice à l'observation des ruissellements : cultures peu développées + situation de ruissellement



1 - Validation de l'état des lieux établi suite aux enquêtes :

- les axes de thalweg principaux et secondaires, sens d'écoulement des parcelles,
- les parcelles drainées,
- -les haies, talus, fossés et autres éléments du paysage existants pouvant influencer la circulation de l'eau sur le bassin versant,
- -les ouvrages hydrauliques existants : mares, bassins pluviaux,
- les aménagements d'hydraulique douce existants : haies, talus, bandes enherbées, fascines,
- l'occupation des sols à l'échelle de la parcelle (distinction prairies et cultures),
- -le recensement des dysfonctionnements hydrauliques et des zones sensibles : érosion, ravinement, zone d'inondation, zone de sédimentation,

Investigations de terrain

- 2 proposer et localiser les aménagements à prévoir (propositions d'actions) :
 - => Dans les secteurs où des enjeux ont été recensés

1 – Evolution des pratiques :

Surfaces agricoles : discussion et échanges sur les pratiques réalisées par les exploitants agricoles / discussion sur les pratiques possibles limitant les phénomènes de ruissellement et d'érosion (travail du sols, structure du sol, taille des parcelles, assolements concertés,...)

Surfaces imperméabilisées : préconisations pour la gestion des eaux pluviales des zones urbanisées

Investigations de terrain

- **2 Aménagement d'hydraulique douce :** aménagements sans terrassement important, sans levé topographique, dimensionnés uniquement sur expertise de terrain
- le maintien des éléments du paysage existants (mare, haie, talus, fossé, bandes enherbées,...),
- la mise en place de nouvelles zones enherbées : bandes enherbées dans les fonds de vallon, bas de parcelle, coins de parcelle enherbés,
- la mise en place de noues, haies simples, haies sur talus, haies sur talus-bande enherbée, talus simples,
- la mise en place de fascines,
- le réaménagement de mares.
- 3 Aménagement d'hydraulique douce nécessitant des levés topographiques et/ou étude géotechnique
 - la création de mares tampons,
 - la création de seuils enrochés.
- => Définition des besoins en études complémentaires (cahier des charges)

Garder à l'esprit que les aménagements d'hydraulique douce sont des petits aménagements qui qui permettent de :

- ralentir les écoulements le plus en amont possible au bas des parcelles
- favoriser la sédimentation, l'infiltration et la dépollution

Les aménagements d'hydraulique douce ont un intérêt limité sur :

- le stockage des volumes d'eau et l'abattement des débits de pointe à l'origine des inondations lors de pluies très importantes
 - => La lutte contre les inondations nécessite souvent la création d'ouvrages plus conséquents (bassins de rétention)

IV. Réunions

COPIL n°2 : présentation et validation de la phase 1 au comité de pilotage – état des lieux.

Présentation du scénario initial d'aménagements.

<u>Réunion exploitants nº1:</u> présentation de l'état des lieux aux exploitants agricoles.

Présentation du scénario initial d'aménagements aux exploitants agricoles : échanges constructifs au niveau de chaque proposition d'aménagement permettant de co-construire les principes d'actions et d'aboutir à un scénario définitif concerté.

<u>COPIL n°3:</u> présentation du scénario définitif d'aménagement au comité de pilotage

Réunion exploitants nº2:

Présentation du scénario définitif d'aménagements aux exploitants et propriétaires concernés par les aménagements.

V. Planning

DESIGNATION DES PRESTATIONS	Mois 1		Mois 2		Mois 3	Mc	is 4	IN	Mois 5		Mois 6	I M	Mois 7		Mois 8		Mois 9		Mois 10		Mois 11		Mois 12		
PHASE I	111013				1013 0			H			IIIOIS U				111013						1,1019				
Réunion COPIL N°1 (lancement)																									
Mise en place des fonds de plans cartographiques et																									
du SIG																									
Recueil des données existantes sur le bassin versant																									
Investigations de terrain ponctuelles																									
Photo-interprétation																									
Rencontres individuelles avec les mairies																									
Etablissement de la liste des exploitants agricoles																									
Rencontres individuelles avec les exploitants agricoles																									
Mise au point de la méthodologie de terrain et de la																									
stratégie d'actions																									
Investigations de terrain approfondies																									
Réalisation des cartographies de l'état des lieux																									
Réalisation du mémoire technique de phase 1																									
PHASE II																									
Etablissement du scénario initial : cartographie																									
Etablissement du scénario initial : dimensionnement des ouvrages																									
Etablissement du scénario initial : tableau des actions																									
Réunion COPIL N°2 (état des lieux + présentation du scénario initial)																									
Réunion Exploitants N°1 (état des lieux + présentation du scénario initial)																									
Etablissement du scénario définitif : mémoire technique																									
Etablissement du scénario définitif : cartographie																									
Etablissement du scénario définitif : dimensionnement des ouvrages																									
Etablissement du scénario définitif : tableau des actions																									
Etablissement des fiches par exploitants agricoles																									
Réunion COPIL N°3 (présentation du scénario définitif)																									
Réunion Exploitants N°2 (présentation du scénario définitif - exploitants + propriétaires)																									